MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,
DES STAGES ET DES BOURSES

Abidjan, le - 2 NOV 2026

N°082 /MAECI/SG/DFCSB/SDSB/KKC/26

COMMUNIQUE

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale porte à la connaissance des étudiants désireux de poursuivre leurs études au Cameroun que l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé, au Cameroun lance son concours d'entrée, au titre de l'année académique 2027.

Les conditions d'admission et les modalités de candidature sont disponibles dans la brochure d'informations de l'IFORD.

La date limite des inscriptions au concours est fixée au 31 décembre 2026, et les épreuves se dérouleront du 23 au 24 février 2026.

L'organisation matérielle du concours est assurée généralement par la Direction Nationale de la Statistique ou toute autre Institution désignée par le pays membre.

Les candidats, quels que soient leurs pays d'origine, composent dans les centres ouverts dans leurs pays de résidence.

Deux types de concours sont organisés et les diplômes requis diffèrent selon le type de concours :

- **Pour le concours de Type A (profils littéraires/humains)** est exigé la Licence en Démographie, en Géographie, en Sociologie ou en Anthropologie.
- **Pour le concours de Type B (profils scientifiques/économiques),** est requis le Diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques ou la Licence en Sciences Économiques, Statistiques, en Mathématiques ou en Informatique ou de tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.
- **Épreuves du concours** : Le concours porte sur trois épreuves écrites de 4 heures chacune (une épreuve de culture générale commune, une épreuve de mathématiques spécifique, et une épreuve de probabilités et statistiques spécifique).
- **L'admission au concours** est prononcée par un jury et seuls les plus méritants sont retenus. L'admission définitive est conditionnée par l'obtention d'une bourse d'études qui est financée soit directement par les organismes tels la Banque Mondiale, l'UNFPA, le PNUD, l'UNICEF, l'ACBF, la Coopération Française, la Coopération Belge, l'Union Européenne, etc.

Une copie du dossier de candidature devra être déposée auprès de la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, **le plus tôt possible.**

Secretaire Général Adjoint

Rapiéretien SORO
Ambassadeur

REPRODUCTION INTERDITE